

Extrait du Internet : Culture et Communication

<http://filipe.f.ferreira.free.fr/dlst>

Table ronde sur la question de la censure

- DLST Mag' - Comment les réseaux sociaux changent-ils le journalisme ? -

Date de mise en ligne : jeudi 12 décembre 2013

Internet : Culture et Communication

Afin de confronter différents points de vue concernant la question de la censure j'ai trouvé intéressant d'interroger des personnes venus de divers horizons : une journaliste en devenir, Charlène Dizac, une journaliste professionnelle, Mélissa Bounoua ainsi que peut-être un journaliste de l'ONG "Reporters Sans Frontières".

Entretien avec Charlène Dizac, étudiante en journalisme

C.S : Dans un premier temps, pourrais-tu te présenter ?

C.D : « Je suis Charlène Dizac, étudiante en journalisme à l'Institut Européen de journalisme, deuxième année. »

C.S : Penses-tu être un jour concernée par les politiques de censure des réseaux sociaux ? As-tu déjà rencontré un problème avec celles-ci ? Si oui, pourquoi ?

C.D : « On va dire qu'en France la liberté d'expression est réduite comparée à d'autres pays, et que le journalisme se fait de plus en plus via les réseaux sociaux, donc je pense que je serai un jour confrontée à la censure, si mes enquêtes dérangeant... Pour tout le reste, je ne pense pas être censurée aha ! Et non, je n'ai jamais rencontré de problèmes de censure sur les réseaux sociaux ! »

C.S : Selon toi, les réseaux sociaux sont-ils des moyens de communication venus bouleverser la diffusion de l'information ?

C.D : « C'est sûr que les réseaux sociaux prennent de plus en plus d'ampleur dans le travail de journaliste. En cours c'est ce qu'on appelle un média complet, c'est à dire qu'il permet réunir des images, du texte, des sons et des vidéos, tout ça sur un même support. Donc je pense que leur impact n'est pas à prendre à la légère et que ça sera le journalisme de demain. »

C.S : En tant que future journaliste, pourrais-tu faire sans ?

C.D : « Il y a toujours moyen de faire sans, mais ça serait plus difficile. Avec les réseaux sociaux on est au courant de la moindre petite actu dans la seconde, et ça c'est un atout. »

C.S : Dans un second temps, pourrais-tu me parler des limites de ces réseaux sociaux ? Penses-tu que la fracture numérique n'est pas une forme de censure pour les pays du Sud ?

C.D : « Là où Internet est moins utilisé, la censure est moins présente... ! »

C.S : Penses-tu qu'un jour malgré ce problème, l'information ne sera diffusée plus que par Internet ?

C.D : « Je pense qu'à terme, Internet réunira toutes les informations du monde entier. On aura toujours les supports papiers ou audio-visuels, mais internet dominera en réunissant tous ces contenus, et sur une durée indéterminée qui plus est ! »

C.S : Vers un contournement de la censure généralisé, pour une liberté d'expression totale ?

Table ronde sur la question de la censure

C.D : « La censure, c'est le fléau même de la libre d'expression, et donc de la pratique de journaliste... Donc je pense que l'expression serait totale si il n'y avait aucune censure... Reste à savoir si c'est une bonne chose ou pas... »

C.S : Sans prendre en compte le problème de la censure, les réseaux sociaux ne sont-ils pas par certains points une entrave à la diffusion de certaines informations journalistiques ?

C.D : « Les réseaux sociaux réunissent énormément de monde, et le problème c'est que n'importe qui peut se sentir pousser des ailes et se sentir l'âme d'un journaliste. Le truc c'est que journaliste c'est un vrai métier, ça ne s'improvise pas. Souvent on est amenés à de fausses informations par des personnes qui se sont crues journalistes. Je pense que cela est une entrave à la BONNE diffusion des informations.

C.S : Pour finir, quel est ton avis sur la diffusion d'information via les réseaux sociaux ? Et sur la question de la censure ?

C.D : « Personnellement, je suis un peu déçue qu'on tendent à être des e-journalistes... Le métier, pour moi, c'est d'aller sur le terrain et d'enquêter encore et encore jusqu'à faire sortir la vérité. Si tout est numérisé, alors ce n'est plus du journalisme à mes yeux. Pour ce qui est de la censure, je pense qu'il en faut dans tout, mais un petit peu seulement, et que ça ne soit pas motivé par des buts économiques ou politiques ! »

Entretien avec Mélissa Bounoua, journaliste professionnelle

C.S : Dans un premier temps, pourriez-vous, vous présenter ?

M.B : « Mélissa Bounoua, journaliste au Plus du Nouvel Observateur. »

C.S : Pourquoi avez-vous rédigé un article sur les politiques de censure des réseaux sociaux ?

M.B : « Parce que nous avons constaté plusieurs remises en cause des libertés sur les sites de réseaux sociaux. Principalement liées à une méconnaissance de toutes les conditions d'utilisation et de vie privée des différents sites. »

C.S : Avez-vous déjà rencontré un problème avec celle-ci ? Si oui, pourquoi ?

M.B : « Non »

C.S : A notre époque, les réseaux sociaux sont-ils le moyen de communication qui est venu bouleverser la diffusion de l'information ?

M.B : « Oui »

C. S : Si oui, pourriez-vous quand même vous en passer et revenir à un journalisme plus "traditionnel" ?

M.B : « Une majorité de journalistes (télé, radio, presse écrite) utilisent désormais ces sites personnellement ou professionnellement. Le journalisme "traditionnel" dont vous parlez, sans réseaux sociaux n'existe déjà plus. C'est un outil de travail supplémentaire. Il suffit de savoir l'utiliser. Ce que les journalistes apprennent à faire et que les

rédactions réglementent. »

C.S : Dans un second temps, pourriez-vous me parler des limites de ces réseaux sociaux ? Que pensez-vous du fait qu'à cause de la fracture numérique de nombreuses personnes ne peuvent pas avoir encore accès aux informations diffusées sur les réseaux sociaux ?

M.B : « Ils n'ont pas non plus forcément d'avoir accès à une presse payante ou à la télé et à la radio. Il faut généralement travailler sur la diffusion plus générale de l'information. »

C.S : Ceci n'est-il pas indirectement une forme de "censure" ?

M.B : « Non »

C.S : Pensez-vous qu'un jour, malgré ce problème, l'information ne sera diffusée plus que par Internet ?

M.B : « Non »

C.S Sans prendre en compte le problème de la censure, les réseaux sociaux ne sont-ils pas par certains points une entrave à la diffusion de certaines informations journalistiques ?

M.B : « Non, je ne vois pas pourquoi des outils de diffusion de l'information entraverait quoi que ce soit. Les informations sont diffusées par des médias et relayées sur les réseaux sociaux. Dans certains cas les journalistes les publient d'abord sur leur compte. Les choses dépubliées sur Twitter sont diffusées par ailleurs. Et les réseaux sociaux ont tout intérêt à ce que médias, journalistes et internautes aient envie de diffuser leurs informations sur ces sites. »

C.S : Pour finir, quel est votre avis sur la diffusion d'information via les réseaux sociaux ?

M.B : « C'est un nouvel outil de travail en tant que journaliste. Ces sites ont permis un renouvellement de notre façon de procéder. Mais cela nous oblige aussi à être d'autant plus vigilant dans la vérification des informations que nous trouvons sur ces sites. »